

''Tu pour vous''

SAIS-TU QUE

Les rapports sexuels précoces peuvent occasionner

- * Des traumatismes physiques et psychiques
- * Des IST/VIH/SIDA
- * Des grossesses précoces et / ou non désirées
- * Des grossesses à risques, tentatives d'avortement clandestin cause de stérilité
- * Des difficultés lors des accouchements
- * Un vieillissement physique et rapide
- * Des retards de croissance

La jeune fille qui retarde son premier rapport :

- * A une bonne gestion de sa vie sexuelle et affective
- * Est à l'abri des IST et du VIH/SIDA
- * Évite les conflits avec ses parents
- * Fait la fierté de ses parents
- * Devient un model dans son entourage
- * Conserve toutes ses chances de réussir ses études et sa vie

BON A SAVOIR

Le jeune qui utilise systématiquement la capote :

- * Ne met pas sa vie et celle des autres en danger
- * N'est pas exposé aux IST, dont VIH/SIDA et aux grossesses précoces et non désirées.

Le jeune qui est conscient de son risque personnel de contamination sait que

- * Le SIDA n'a pas de visage
- * La fidélité ou la confiance en son / sa partenaire n'exclut pas le port de la capote.

Adresses utiles

MAJ Cotonou
ABPF Atlantique/Littoral
01 BP 1486
Tél : 21 33 51 70 / 21 32 00 49
E-mail : majcotonou@yahoo.fr

MAJ Porto-Novo
ABPF Ouémé/Plateau
BP : 1458
Tél : 20 22 58 14
E-mail : majportoo@yahoo.fr

MAJ Abomey et MAJ Savalou
ABPF Zou/Collines
BP : 2188
Tél : 22 50 04 84
E-mail : majabomey@yahoo.fr

MAJ Lokossa et MAJ Azové
ABPF Mono/Couffo
BP : 110
Tél : 22 41 11 54
E-mail : majlokossa@yahoo.fr

MAJ Parakou
ABPF Borgou/Alibori
BP : 34
Tél : 23 61 05 59
E-mail : majparakou@yahoo.fr

MAJ Natitingou
ABPF Borgou/Alibori
BP : 34
Tél : 23 82 11 92
E-mail : majnatitingou@yahoo.fr

Important : la liste d'adhésion est ouverte à tout jeune âgé de 10 à 24 ans :

- demande manuscrite adressée au point focal national ou régional du MAJ

Trois photos d'identité

2000 FCFA dont 500 F pour les frais d'adhésion

1500 FCFA pour la cotsation annuelle



ASSOCIATION BENOISE POUR LA PROMOTION DE LA FAMILLE

BP : N° 1486 - COTONOU

Tél : 21 32 00 49

Fax : 21 32 32 34

E-mail : abpf@leland.bj

Mouvement d'Action des Jeunes



**UN CREUSET D'ECHANGES
POUR LES ADOLESCENTS
ET JEUNES AU BENIN**

POURQUOI LE CONCEPT DU MAJ ?

- * Assurer une structure formelle de jeunes basée au niveau des Associations Membres
- * Responsabiliser plus les jeunes, les faire participer au processus de prise de décision au niveau des programmes et de gouvernance ;
- * faire connaître aux jeunes les principes et valeurs d'une jeunesse épanouie

VISION

La mise en place d'un réseau opérationnel, de portée régionale, animée par des jeunes aux capacités renforcées, travaillant en étroite collaboration avec le personnel et les volontaires de l'Association Membre pour la vision l'IPPF-RA, partage d'une société africaine où chaque naissance est désirée, chaque être humain jouit d'une bonne santé et où les hommes, les femmes et les jeunes vivent à l'abri du fléau du SIDA.

MISSION

Le renforcement des capacités des jeunes à assurer la gestion des questions relatives à leur développement et à mener des actions de plaidoyer en vue de la promotion des droits des adolescents en matière de santé de la reproduction et de leur bien être

OBJECTIFS DES MAJ

- * Offrir un forum et mettre au point des mécanismes susceptibles de permettre aux jeunes de s'exprimer en tant que participant actifs et décideurs ;
- * Renforcer les capacités de partenariat chez les jeunes de la fédération ;
- * Promouvoir le partenariat égalitaire entre jeunes et adultes tant au niveau régional qu'au niveau des AM ;
- Promouvoir entre jeunes et entre les AM de la région, l'échange des meilleures pratiques en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) des adolescents ;
- * Créer un solide réseau de jeunes facilement mobilisable, afin de concrétiser la vision de l'IPPF RA pour les adolescents et jeunes ;
- * Renforcer la participation, l'implication, l'habilitation et la représentation des jeunes au niveau régional et au niveau des AM ;
- * Contribuer à la mise en oeuvre effective des politiques et stratégies de jeunes de la région Afrique.

ATTRIBUTIONS PREVUES

- * Fixer des mécanismes pour améliorer la participation, l'implication et l'habilitation des jeunes à la prise de décision au niveau des programmes et de gouvernance des AM ;
- * Faciliter l'exécution d'un processus démocratique et consultatif de sélection des représentants de jeunes aux organes nationaux, régionaux et mondiaux de gouvernance ;

- * Lancer et entreprendre des initiatives de promotion de l'ordre du jour de l'IPPF pour la jeunesse et viser à améliorer l'état de santé des jeunes de la région ;
- * Mobiliser des fonds et entreprendre des initiatives visant à accroître l'accès des jeunes aux informations et aux services de SSR/VIH/SIDA ;
- * Faciliter la compilation et l'échange des meilleures pratiques en matière de SSR des adolescents dans la région ;
- * Favoriser la création d'un forum de jeunes pour leur permettre d'exprimer leur point de vue sur les problèmes les concernant ;
- * Faciliter la participation des jeunes à la publication du magazine des jeunes MAJ.

STRUCTURE DU MAJ ABPF

Le MAJ se compose de huit antennes ; Cotonou, Porto-Novo, Abomey, Savalou, Lokossa, Azové, Parakou et Natitingou. Chacune d'elle est dotée d'un bureau local. Au niveau national, le bureau MAJ se compose de neuf membres issus des bureaux locaux.